



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 4 avril 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 29 mars 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Marie-Madeleine Bergot, Michel Forget, Eric Alagon, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, David Le Doussal, Patrick Vaineau, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Serge Nilly.

#### Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon  
Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha  
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant  
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Serge Nilly  
Marc Duhamel a donné pouvoir à Alain Kerhervé  
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac

Absent : Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

## **22. MISE EN LUMIERE DU PATRIMOINE - PROJET DE PARCOURS ARTISTIQUE 2019 – CHEMIN BLEU YANN KERSALE : ACTUALISATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDES DE SUBVENTIONS**

### Exposé :

Lors de sa séance du 7 décembre 2016, le Conseil municipal a approuvé le plan de financement du projet du parcours artistique proposé par Yann KERSALE, pour un coût total prévisionnel de **268 640 € HT**. Ce budget incluait un programme d'intervention, de 2017 à 2019, sur la façade de la Chapelle des Ursulines, sur les berges de l'Ellé et sur le pigeonnier de Sainte-Croix.

Dès 2016, les berges de l'Isole ont été mises en lumière pour un coût de 45 100 € HT.

Suite à l'étude artistique réalisée par Yann KERSALE en 2017, la Ville a souhaité revoir et développer le projet afin de poursuivre la boucle de découverte de son patrimoine bâti et naturel dès la tombée de la nuit, de l'Isole à l'Ellé puis vers la Laïta.

Les travaux de mise en lumière du projet artistique de Yann KERSALE sont envisagés suivant le calendrier suivant :

- en 2018 le pont fleuri
- en 2019 le pont du Bourgneuf, le pont du Moulin de la Ville, la rue des anciens abattoirs et le pigeonnier de Sainte-Croix.

Yann KERSALE propose une nouvelle lecture du pigeonnier de Sainte-Croix (non protégé au titre des Monuments Historiques) sur les bords de l'Ellé. Aussi d'importants travaux de maçonnerie sont à envisager afin de consolider l'ouvrage, sans pour autant restituer l'ensemble, notamment la charpente, mais a minima afin d'accompagner la proposition artistique de Yann KERSALE sur cet édifice.

Le coût prévisionnel du parcours lumière 2018-2019 est ainsi porté à **286 861,40 € HT** (**331 961,40 € HT** avec les berges de l'Isole réalisée en 2016)

Il est en conséquence nécessaire d'actualiser le plan de financement de l'opération.

### Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le nouveau plan de financement ci-dessous,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental du Finistère, du Conseil Régional de Bretagne, de Quimperlé Communauté les subventions nécessaires au financement de ce projet.

Avis favorable de la commission Culture et patrimoine du 13 mars 2018

Avis favorable de la commission « politique de la ville et environnement » du 20 mars 2018

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 27 mars 2018

### Décision :

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à la majorité par 26 voix pour et 6 voix contre.**



Le MAIRE,  
Michael QUERNEZ.

Envoyé en préfecture le 10/04/2018

Reçu en préfecture le 10/04/2018

Affiché le

ID : 029-212902332-20180404-22R-DE

DEPENSES		RECETTES		%
<b>Etudes (2017)</b>				
Haute Ville	16560			
Berges de l'Ellé	17480			
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>34 040,00 €</b>			
<b>Pont fleuri (2018)</b>				
Direction artistique& déplacement	13020			
Fournitures	14700			
Pose projet lumière	12669			
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>40 389,42 €</b>			
<b>Pont du Bourgneuf (2019)</b>				
Fournitures (10)	5000			
Pose projet lumière	11 758			
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>16 758,00 €</b>			
<b>Pont du Moulin de la Ville (2019)</b>				
Fournitures (10)	5000			
Pose projet lumière	9758			
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>14 758,00 €</b>	Conseil Départemental du Finistère	4 000,00 €	attribué en 2017
<b>Rue des anciens abattoirs (2019)</b>		Conseil Régional de Bretagne	27 180,18 €	20%
Fournitures (25)	12500			
Pose projet lumière	17456	Ville de Quimperlé	104 720,74 €	
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>29 955,50 €</b>			
<b>TOTAL DEPENSES (HT)</b>	<b>135 900,92 €</b>	<b>TOTAL RECETTES (HT)</b>	<b>135 900,92 €</b>	
DEPENSES		RECETTES		%
<b>Pigeonnier (2019)</b>				
Etude pigeonnier	17480	Quimperlé communauté	15 000,00 €	plafond
Direction artistique& déplacement	14860	Conseil Départemental du Finistère	15 000,00 €	plafond
Maçonnerie	62500	Conseil Régional de Bretagne	30 192,10 €	20%
Maitrise d'œuvre	10000	Ville de Quimperlé	90 768,38 €	
Fournitures	29250			
Pose projet lumière	12870			
Aménagement des abords (espaces verts)	4000			
<b>TOTAL DEPENSES (HT)</b>	<b>150 960,48 €</b>	<b>TOTAL RECETTES (HT)</b>	<b>150 960,48 €</b>	

**Récapitulatif du projet chemin bleu 2017-2019**

DEPENSES		RECETTES		%
<b>Etudes</b>		Conseil Départemental du Finistère	19 000,00 €	
Honoraires & déplacements		Conseil Régional de Bretagne	57 372,28 €	
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>51 520,00 €</b>	Quimperlé communauté	15 000,00 €	plafond
<b>Direction artistique</b>		Total subventions	91 372,28 €	
Honoraires & déplacements				
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>27 880,00 €</b>	Ville de Quimperlé	195 489,12 €	
<b>Fourniture et pose projet lumière 2018&amp;2019</b>				
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>134 961,40 €</b>			
<b>Maitrise d'œuvre pigeonnier</b>				
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>10 000,00 €</b>			
<b>Maçonnerie pigeonnier</b>				
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>62 500,00 €</b>			
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES (HT)</b>	<b>286 861,40 €</b>	<b>TOTAL GENERAL RECETTES (HT)</b>	<b>286 861,40 €</b>	